

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 20 janvier 2025 à 18h30 au Centre Communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

SONT PRÉSENTS :

Mme Charline Plante, mairesse
Mme Lucie Hamelin, conseillère
Mme Roseline St-Onge, conseillère
Mme Emilie Maloney, conseillère
Mme Christiane Forcier, conseillère
M. Francis Dupuis, conseiller
M. Jean-François Marcouiller, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Sandra Gêrôme, directrice générale et greffière-trésorière

PROPOSITION ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
Mot de bienvenue de la mairesse
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION**
 - 3.1 Dépôt des prévisions budgétaires de l'année 2025
 - 3.2 Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2025
 - 3.3 Rapport sur les prévisions budgétaires 2025
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance débute à 18h37.

Bonsoir à tous,

Bienvenue à cette séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2025.

Bonne rencontre dans le respect des opinions de chacun.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2025-01-16

Sur proposition de madame Roseline St-Onge appuyé par madame Christiane Forcier
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour sans aucune modification.

Adoptée

3. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION

3.1 DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2025

DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2025

RÉSOLUTION 2025-01-17

Sur proposition de monsieur Francis Dupuis appuyé par monsieur Jean-François Marcouiller
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des prévisions budgétaires de l'année 2025.

Adoptée

3.2 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2025

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025

RÉSOLUTION 2025-01-18

Sur proposition de madame Christiane Forcier appuyé par madame Emilie Maloney
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires de l'année 2025 qui montrent des dépenses, autres activités financières et affectations au montant de 4 373 419.00 \$ et des revenus égaux à cette somme.

D'ADOPTER les activités d'investissement de l'année 2025 au montant de 1 410 000.00 \$.

Adoptée

3.3 RAPPORT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

RAPPORT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025

RÉSOLUTION 2025-01-19

Sur proposition de madame Emilie Maloney appuyé par madame Lucie Hamelin
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE PUBLIER le résumé sur les prévisions budgétaires de l'année 2025 ainsi que le rapport explicatif dans les différents outils de communication de la Municipalité.

Adoptée

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Christiane Forcier propose de lever l'assemblée à 18h49.

Charline Plante, mairesse

Sandra Gérôme
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Charline Plante, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.